

Image not found or type unknown



Constrution d'un batiment voisin

Par **pareyt**, le **16/01/2012** à **20:14**

Bonjour,
J'ai acheté une maison, il y a 12 ans avec un jardin de 900m², derrière mon jardin il y a une parcelle derrière de terrain.
Le notaire m'avait dit à l'achat de la maison que cette parcelle n'est pas constructible, et maintenant il voudrait construire un immeuble de bureau.
Que puis-je faire pour récupérer la moins-value à la vente de ma maison.
Dans l'attente de votre réponse
Cordialement
ntel: 06.07.79.39.33